COMPTE-RENDU DE LA REUNION

Que planter en sols profonds engorgés ?

La réunion s'est déroulée le vendredi 18 septembre 2026 de 9 heures à 12 heures à ROUGEMONT (terrain) sur les parcelles de l'indivision MORISOT. Il y avait 13 participants.

Après avoir présenté le CNPF et son rôle aux participants, nous avons exposé les différents mécanismes d'adaptation des plantes à l'engorgement temporaire et permanent : hémoglobine non symbiotique qui pourrait servir de capteur de l'oxygène autour des racines et à constater quand le niveau baisse, ce qui permettrait à la plante de mettre en place plusieurs systèmes alternatifs : racines adventives, aérenchymes qui permettent à la plante d'avoir une atmosphère interne et des échanges gazeux entre les parties immergées et hors d'eau, lenticelles hypertrophiées pour conserver une respiration aérobie, et mécanismes de fermentation alcoolique et de mobilisation du monoxyde d'azote en conditions anaérobies. Les lenticelles permettent également d'évacuer les déchets phytotoxiques issus des mécanismes de fermentation.

Dans un second temps a été abordé le diagnostic d'un sol à engorgement temporaire ou permanent, en accompagnant le propos de sondages à la tarière afin de constater les différences entre un sol non engorgé et un sol engorgé : concrétions ferro-manganiques, apparition de taches couleur rouille apparence grise/bleue voire blanche, plus claire que la matrice. Les participants ont pu observer et manipuler les échantillons de sol pour les comparer.

Enfin, les différentes options existant sur la forêt ont été observées et comparées : noyers, peupliers, frênes, parcelles accompagnées d'aulnes en bourrage, régénération naturelle, noisetier, saule, thuya géant, séquoia, chênes. Les problématiques liées au maintien des berges et à l'assainissement ont été évoquées, ainsi que la possibilité de laisser certaines parcelles en attente. Les avantages et limites de ces expérimentations ont fait l'objet d'échanges entre les participants et avec la fille d'une des propriétaires qui a pu nous informer sur l'historique de la forêt.